

documents the main features of public policy related to education. Holland's view is that the "advocacy of public and compulsory education, though it contradicts the principles and policy of individualism, was a concomitant development of the intellectual foundations of individualism and capitalism." With a belief in progress went the related conviction that an increasing quantity of public education was a policy imperative. To Holland, the idea of progress when it is taken to mean an improved standard of living for an increasing proportion of an expanding population is, as a long-run policy objective, nothing less than absurd. If, as he asserts, we are now faced with the virtual collapse of a century-old consensus on the implications of the idea of progress, the challenge of accommodating to a very different economic and political environment faces all educational institutions, and not least OISE.

This collection of essays is then not only a tribute to Dr. Jackson and a welcome recognition of his contribution to public education in Ontario, but at the same time a series of storm signals, some brighter than others, of heavy weather ahead and of the need to chart a new course and develop new imperatives.

Ernest Stabler
University of Western Ontario

Objectifs généraux de l'enseignement supérieur et grandes orientations des établissements. Cahier IV: Perspective 1976 des orientations de l'enseignement supérieur. Ste-Foy, Québec: Conseil des universités, 1976. 305 pp.

Après la publication de ses trois premiers cahiers en 1972-1973 – le premier résumant les caractéristiques de l'évolution de l'enseignement supérieur au Québec au cours des dix dernières années, le second proposant des objectifs au développement de cet enseignement supérieur et le troisième faisant le bilan des orientations des établissements – le Conseil des universités vient de publier un quatrième cahier qui se veut un rapport sur l'évolution des efforts de planification dans l'enseignement supérieur au Québec. Ce cahier se situe dans un cadre de réévaluation continue des recommandations passées du Conseil. Le plan et les objectifs du rapport en découlent: réflexion sur les rôles et responsabilités des différents partenaires, bilan de l'évolution récente de l'ensemble du réseau, et évaluation de l'effort de rationalisation de chaque établissement.

Face aux tendances centralisatrices de l'Etat québécois (Comité conjoint des programmes, opérations sectorielles, programme FCAC, formule de financement) le Conseil juge bon de réaffirmer son attachement à une planification de type incitatif, chaque université devant s'ajuster librement et selon sa dynamique, au plan général. Cette approche, unanimement recommandée par les théoriciens mais souvent délaissée par les praticiens, ne peut réussir que si les rôles et les responsabilités de chacun des agents ont été délimités en vue d'assurer l'efficacité et le rendement maximum du système. Ceci est particulièrement vrai pour les établissements qui se sont souvent interrogés sur la place qui leur serait réservée dans le processus de planification ainsi que sur les rapports avec les autres institutions perçues plus comme des concurrentes que comme des partenaires. Encore là s'agit-il plus d'instaurer un climat de souplesse et de confiance mutuelle plutôt que d'officialiser les rôles!

Pour ce qui est du comportement du réseau, le Conseil dresse un bilan évolutif des inscriptions, des diplômés et des enseignants tout en dénonçant l'insuffisance actuelle des prévisions scientifiques dans tous les domaines.

Il décrit ensuite l'évolution récente de la recherche universitaire (consolidation de la recherche libre, priorités de la recherche orientée, contribution grandissante du gouvernement provincial, etc . . .), de l'éducation permanente (intégration progressive de l'éducation des adultes, généralisation des services, efforts pour augmenter la qualité) et de la formation des maîtres (prise en charge complète de la formation des enseignants par les universités et collaboration de celles-ci aux plans directeurs).

Afin de mieux différencier les établissements du réseau, cinq critères (population étudiante, éventail de programmes, niveaux d'études, effort de recherche, aire desservie et population-cible), ont été retenus pour servir de base à la définition des axes de développement propres à chaque institution; ces critères devraient permettre également de juger du bien-fondé des transformations institutionnelles ultérieures. Viennent ensuite les principales caractéristiques, missions et orientations des sept universités du réseau.

Dans ce quatrième cahier, le Conseil adopte le thème bien connu de Peter Drucker "planifier c'est informer". Cette information largement diffusée, sera étudiée et critiquée s'il y a lieu par les individus et services concernés qui l'utiliseront comme guide. L'information est donc la clef de voûte de cette planification incitative. En deuxième lieu l'analyse et l'évaluation continue du système, à l'aide d'instruments plus scientifiques, semble être actuellement la seule issue pour empêcher le système universitaire québécois de tourner en rond. Comme l'écrit le Conseil au sujet des rapports annuels que publient autant les gouvernements que les universités: "il est impossible à leur lecture d'établir le moindre bilan qualitatif des activités écoulées, tellement sont imprécises les informations révélées et obscurs les objectifs que l'on est censé poursuivre". Ce rapport entendait ébaucher de tels instruments d'analyse et d'évaluation et, même si l'on y retrouve plus souvent que nécessaire des rappels de positions antérieures ou des jugements de valeur, on peut dire que le Conseil des Universités a atteint son but.

Gilles Guérin
Université de Montréal

Council of Ontario Universities, *Review 1972-73 to 1974-75*. Toronto: 1976. 78pp.

Two notoriously difficult undertakings in university systems in North America are the establishment of cooperative relationships between individual universities, and the harmonizing of legitimate interests of governments who see the universities as public-serving institutions and the equally legitimate aspirations of universities for autonomy. Controversies are exacerbated in times of financial restraint such as are typical of the '70s. Even at the best of times voluntary coordination of operational aspects of universities and colleges has been seen to occur usually under threat of government intervention.

Given the array of forces which work in opposition to cooperative action it is encouraging to read the Council of Ontario Universities *Review*. The COU was formed in 1962,